



## ***Rassemblés au carrefour: Études musicales au Canada en 2026*** **Congrès**

**Faculté de musique Desautels, L'Université du Manitoba – Winnipeg, MB**  
**Du 21 au 24 mai 2026**

**Appel à communications, séances, tables rondes, ateliers, récitals commentés et sessions d'affiches**

**Date limite pour les soumissions : 20 février 2026**

La Société canadienne pour les traditions musicales tiendra son prochain congrès annuel conjointement avec la Société de musique des universités canadiennes, le Réseau canadien pour la santé et le bien-être des musiciens et l'Association canadienne des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux, du 21 au 24 mai 2026, parrainé par la Faculté de musique Desautels, l'Université du Manitoba. L'Université du Manitoba est située sur le territoire traditionnel des peuples Anishinaabeg, Ininiwak, Anisininewuk, Dakota Oyate, Dene, et Inuit, et le Foyer national des Métis de la rivière Rouge.

Le comité scientifique accueille les propositions sur tous les sujets; cependant, nous encourageons particulièrement les propositions qui sont en lien avec le thème du congrès « **Rassemblés au carrefour: Études musicales au Canada en 2026** », inspiré par le discours de Robin Elliott en 2025 « [Études musicales canadiennes et/sous la seconde présidence Trump](#) ». Nous encourageons les propositions qui touchent sur les sujets suivants:

- Musique, migration, et diaspora : mouvement, déplacement, relocalisation, et la vie musicale au Canada et ailleurs.
- Identité, genre, et diversité : intersections de la musique avec l'expérience vécue, la représentation, et l'équité.
- Identité autochtone, réconciliation, et relationnalité : études musicales autochtones, partenariats communautaires, et méthodologies décolonisatrices.
- La Précarité et ses impacts sur la production musicale: travail, subsistance, accès, durabilité, et les défis des personnes oeuvrant dans les milieux artistiques, universitaires, et culturels.
- Technologies numériques, IA, et leurs intersections avec la musique : nouveaux outils et plateformes, et leurs conséquences sur la production musicale, le développement des savoirs, et la création de communautés.
- Crise dans le milieu postsecondaire : transformation institutionnelle, financement et précarité de l'emploi, et l'avenir des études musicales au Canada.
- Étudier la musique au Canada au 21ème siècle : les histoires de nos multiples Associations, nos rôles en évolution, et directions futures.

Nous poursuivons nos efforts sur les thèmes de l'Indigénisation, de la décolonisation, de l'équité, et de la diversité dans tous les domaines de la musique. Avec nos appels aux communications, séances, récitals commentés, ateliers, tables rondes, et posters, la Société de musique des universités canadiennes vise un rassemblement de personnes chercheuses d'une grande variété de perspectives pour une discussion vive.

Cette année, le colloque adoptera un format branché; les séances de communications seront disponibles tant en virtuel qu'en présentiel, tandis que les autres aspects du colloque ne seront disponibles qu'en présentiel.

Nous invitons les membres et les non-membres de SCTM à soumettre, en français ou anglais, des propositions de communications, de séances, de tables rondes, d'ateliers, de récitals commentés et posters portant sur tous les domaines de la recherche en musique, y compris la musicologie historique, la musicologie théorique, l'ethnomusicologie, la composition, l'éducation musicale, la musique électroacoustique, la production et l'enregistrement, l'interprétation, ainsi que les domaines relatifs à la santé et au bien-être des personnes musiciennes. La date limite pour soumettre une proposition est **le 20 février 2026**.

**Communications :** Limitées à 20 minutes, illustrations comprises, les communications seront suivies d'une période de questions et de discussion de 10 minutes. Les personnes qui souhaitent présenter une communication sont priées de faire parvenir, avant la date limite : 1) un résumé d'au plus 250 mots, lequel sera examiné le Comité de programme ; 2) une fiche biographique (d'au plus 100 mots) ; et 3) une page supplémentaire facultative d'illustrations, de tableaux ou de diagrammes si la présentation utilisera ces documents. Le résumé doit comprendre le sujet de la communication, sa place dans la littérature existante, la méthodologie et les conclusions. Les étudiants inscrits aux cycles supérieurs dont les propositions auront été retenues pour l'une ou l'autre des séances du Congrès de SCTM seront admissibles au PRIX DU MEILLEUR TRAVAIL ÉTUDIANT DU SCTM ; les étudiants admissibles qui désirent participer au concours devront soumettre le texte complet de leur communication au plus tard **le 27 avril 2026** à [mforsyth@mun.ca](mailto:mforsyth@mun.ca).

**Séances :** Les personnes qui entendent proposer une séance réunissant trois ou quatre communications sont priées de soumettre les documents suivants : 1) une description justifiant notamment la raison d'être de la séance dans son ensemble (d'au plus 250 mots) ; 2) le nom et une fiche biographique (d'au plus 100 mots) de chaque participante et participant ; 3) le nom de la personne qui présidera la séance ; ainsi que 4) un résumé (d'au plus 100 mots) de chacune des communications présentées lors de la séance, conformément aux exigences énoncées dans le paragraphe « Communications » ci-dessus (maximum de quatre résumés).

**Tables rondes et ateliers :** Les tables rondes et ateliers, d'au plus 90 minutes, sont organisées par une ou plusieurs personnes autour d'un thème particulier et réunissent des intervenantes et intervenants. Les personnes qui souhaitent organiser une table ronde ou atelier doivent soumettre un résumé d'au plus 500 mots décrivant le sujet et la méthode de présentation, ainsi que la liste de participantes et participants et la nature précise de leurs interventions respectives. Les propositions doivent également comprendre les documents suivants : une version abrégée du résumé (d'au plus 150 mots) ; une fiche biographique (d'au plus 100 mots) de chaque intervenante et intervenant. Veuillez noter que seules les propositions destinées aux tables rondes et atelier ne seront pas évaluées de façon anonyme, car le Comité de programme doit examiner la contribution de chacun des participantes et participants afin de déterminer la place de la séance dans l'ensemble du programme.

**Posters :** Les posters seront affichés dans un lieu public et les personnes proposant un poster auront l'occasion de présenter leur travail en conjonction avec la pause-café le **vendredi, 22 mai, 2026**. Les personnes souhaitant proposer un poster doivent soumettre avant la date limite : 1) un résumé de 250 mots maximum destiné au comité scientifique et 2) une fiche biographique (d'au plus 100 mots). Les résumés doivent décrire le sujet du poster, son lien avec les recherches antérieures, la méthodologie, et les conclusions. Veuillez noter qu'il sera possible de faire imprimer son poster à l'École d'art de l'Université du Manitoba à bas frais. Plus d'informations suivront.

**Récitals commentés :** Les récitals commentés peuvent être programmées pour une durée maximale de 45 minutes (une prestation de 35 minutes suivie d'une période de questions et de discussions de 10 minutes.) Les personnes souhaitant proposer un récital commenté doivent soumettre avant la date limite : 1) un résumé de 500 mots (maximum) décrivant l'argumentaire scientifique ou le contexte de recherche, le répertoire et les interprètes concernés, ainsi que les modalités d'intégration de la performance et du commentaire oral; 2) une version abrégée du résumé (d'au plus 150 mots) ; 3) une fiche biographique (d'au plus 100 mots) de chaque intervenante et intervenant.

**Inscription au colloque et adhésion à SCTM :** Les personnes qui présentent une communication doivent être membres en règles de SCTM préalablement à l'acceptation de leur candidature. Elles doivent aussi être inscrites, soit comme participant.e en virtuel ou en présentiel, au colloque pour présenter leur communication. Veuillez visiter le site web <https://cstm-sctm.ca/fr/membership-join/> pour obtenir des renseignements sur l'adhésion à la SCTM.

**Soumission :** Veuillez remplir le [formulaire de demande en ligne](#) au plus tard le 20 février, 2026. Le nom de l'auteur et celui des participants, s'il y a lieu, ainsi que les coordonnées de l'auteur (courriel) doivent figurer sur le formulaire en ligne, mais non sur le résumé, puisque les propositions seront évaluées anonymement. Les pièces jointes doivent être en format Word ou PDF.

**La soumission d'une proposition dénote la volonté et la capacité de se présenter au congrès en présentiel ou en virtuel.** Le formulaire vous demandera d'indiquer si vous planifiez présenter en personne ou en virtuelle lors de votre soumission, et vous aurez la chance de confirmer votre mode de participation avant le 1 avril 2026.

**Décision du Comité :** Le Comité de programme fera connaître sa décision au plus tard le 22 mars 2026; le programme du Congrès sera alors affiché sur le site web de SCTM.

Le site web du congrès sera mis en ligne prochainement. Veuillez envoyer les questions à Meghan Forsyth : [mforsyth@mun.ca](mailto:mforsyth@mun.ca).

\*\*\*Notez que cet appel vise les membres de SCTM. Les membres de MusCan, RCBSM et l'ACBM sont priés de répondre aux appels de leurs associations respectives.